

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Secteur Mauvezin/St Clar

Exercice 2018

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Volumes facturés	4
1.6.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	4
1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	5
1.1.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	6
1.2.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	23
1.2.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	23
1.2.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	24
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	25
2.1.	Modalités de tarification	25
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	25
3.	Indicateurs de performance	27
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	27
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	27
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	29
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	30
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	31
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	32
4.	Tableau récapitulatif des indicateurs	35

1. Caractérisation technique du service

1.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- **Nom de la collectivité** : Communauté de Communes Bastides de Lomagne
- **Caractéristiques** (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- **Compétences liées au service** :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Territoire desservi** (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Avensac, Avezan, Bivès, Estramiac, Gaudonville, L' Isle-Bouzon, Labrihe, Mauroux, Mauvezin, Monfort, Pessoulens, Saint-Clar, Sainte-Gemme, Sarrant, Solomiac, Tournecoupe
- **Existence d'une CCSPL** Oui Non
- **Existence d'un zonage** Oui, date d'approbation* : Non
- **Existence d'un règlement de service** Oui, date d'approbation* : Non

1.2. *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service

* Approbation en assemblée délibérante

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 3625 habitants au 31/12/2018 (3 349 au 31/12/2017).

Indice calculé à partir des données INSEE (2015 accessible en 2018) sur la population et le nombre de logement pour les communes concernées

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2174 abonnés au 31/12/2017 (2068 au 31/12/2017).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés au 31/12/2017	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2018	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2018	Nombre total d'abonnés au 31/12/2017	Variation en %
Total	2068	1	2173	2174	5.1%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2174.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 70,13 abonnés/km) au 31/12/2018. (66.71 abonnés/km au 31/12/2017).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,67 habitants/abonné au 31/12/2018. (1,67 habitants/abonné au 31/12/2017).

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2017 en m ³	Variation en %
Total des volumes facturés aux abonnés	180433	185613	2.9%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 1 au 31/12/2018 (1 au 31/12/2017).

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 1,5 km de réseau unitaire hors branchements,
 - 29,5 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 31 km (31 km au 31/12/2017).

0 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

1.1. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 17 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station d'épuration de PESSOULENS
Code Sandre de la station : 0532313V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés									
Date de mise en service		01/10/2006									
Commune d'implantation		PESSOULENS (32313)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		60									
Nombre d'abonnés raccordés		13									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		9									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 01/10/2006									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau Le Portet puis La Baysole							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
14/06/2018	Oui	4		<30		23		<56		6.01	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°2 : Station d'épuration de GAUDONVILLE
Code Sandre de la station : 0532139V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien									
Date de mise en service		01/03/1986									
Commune d'implantation		GAUDONVILLE (32139)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		80									
Nombre d'abonnés raccordés		20									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		12									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 01/03/1986									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé puis ruisseau de Tujas et de Lavassere							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
30/01/2018	Non	95		320		190		86.1		13.4	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°3 : Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs
Code Sandre de la station : 0532370V003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés									
Date de mise en service		30/06/2013									
Commune d'implantation		SAINT-CLAR (32370)									
Lieu-dit		Es Calaves									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		100									
Nombre d'abonnés raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		15									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 30/06/2013									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau longeant la voie communale n°6 puis l'Arrats							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
27/09/2018	Oui	<3		<30		<2		<12.8		2.14	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°4 : Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON

Code Sandre de la station : 0532158V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lit bactérien								
Date de mise en service			01/01/1992								
Commune d'implantation			L'ISLE-BOUZON (32158)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			80								
Nombre d'abonnés raccordés			42								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			13								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 01/01/1992								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Fossé (50m) puis ruisseau (80m) puis L'Auroue					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
31/01/2018	Non	88		230		100		91.2		10.5	
21/03/2018	Non	120		480		320		114		14.3	
11/09/2018	Non	50		280		160		94.4		18.8	

Les analyses réalisées sur le milieu récepteur le 21/03/2018 et le 11/09/2018 indiquent que la STEP a peu d'impact sur le milieu récepteur.

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°5 : Station d'épuration de TOURNECOUPE 2
Code Sandre de la station : 0532452V002

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés											
Date de mise en service		01/09/2007											
Commune d'implantation		TOURNECOUPE (32452)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		180											
Nombre d'abonnés raccordés		85											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		27											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 01/09/2007											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de Genestou puis l'Arrats									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
07/03/2018		Oui		<3		<30		<30		27.6		3.17	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°6 : Station d'épuration de SAINT-CLAR
Code Sandre de la station : 0532370V002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien									
Date de mise en service		01/11/1985									
Commune d'implantation		SAINT-CLAR (32370)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1500									
Nombre d'abonnés raccordés		495									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		240									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 01/10/2012 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		L'Arrats (après fossé busé)							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						60	
DCO		300		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						60	
MES		281		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						50	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/04/2018	Oui	37		160		52		44.2		7.08	
15/11/2018	Non	63		230		70		58.4		7.14	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°7 : Station de BOUVEES
Code Sandre de la station : 0532173V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés									
Date de mise en service		01/01/2011									
Commune d'implantation		LABRIHE (32173)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		100									
Nombre d'abonnés raccordés		22									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		15									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé puis Ruisseau de Courdéou							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
MES						<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
28/11/2018	Oui	<3		<30		<2		<76		10.1	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°8 : Station d'épuration de SOLOMIAC
Code Sandre de la station : 0532436V002

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres plantés										
Date de mise en service			Janvier 2014										
Commune d'implantation			SOLOMIAC										
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			350										
Nombre d'abonnés raccordés			140										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			52.5										
Prescriptions de rejet													
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface							
			Nom du milieu récepteur			La Gimone							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)				
DBO ₅		35			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
DCO		200			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
MES					<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50				
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
05/07/2018		Oui		<3		<30		5		50.1		5.76	

STEU N°9 : Station d'épuration d'AVENSAC
Code Sandre de la station : 0532021V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres plantés								
Date de mise en service			Décembre 2012								
Commune d'implantation			AVENSAC								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			110								
Nombre d'abonnés raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			16.5								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Fossé					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60		
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60		
MES					<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
24/05/2018	Oui	<0.5		<30		<2		<6.03		1.15	

STEU N°10 : Station d'épuration de MAUROUX
Code Sandre de la station : 0532248V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres à Sables									
Date de mise en service		01/02/1996									
Commune d'implantation		MAUROUX (32248)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		50									
Nombre d'abonnés raccordés		20									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		8									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 01/02/1996									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de Caillaou puis L'Arrats							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
08/02/2018	Oui	<3		<30		<2		40.9		3.38	

STEU N°11 : Station d'épuration de SAINTE-GEMME
Code Sandre de la station : 0532376V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien									
Date de mise en service		01/12/1980									
Commune d'implantation		SAINTE-GEMME (32376)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		30									
Nombre d'abonnés raccordés		17									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		5									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 01/12/1980									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé puis Ruisseau L'Ourbat							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
18/09/2018	Non	150		480		220		<114		15.4	

STEU N°12 : Station d'épuration de MAUVEZIN
Code Sandre de la station : 0532249V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/02/1974									
Commune d'implantation		MAUVEZIN (32249)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		4533									
Nombre d'abonnés raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		529									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...				11/06/2009					
		<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Bief du Moulin puis L'Arrats							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
DCO		125				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
MES		35				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
NTK		51				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
14/03/2018	Oui	5		34		8.8		3.23		0.94	
24/10/2018	Oui	3		39		9.4		12.3		1.09	

STEU N°13 : Station d'épuration de SARRANT

Code Sandre de la station : 0532416V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		01/09/1991									
Commune d'implantation		SARRANT (32416)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		100									
Nombre d'abonnés raccordés		58									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		16									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau le Sarrampion							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60		
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60		
MES					<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/03/2018	Oui	<3		30		24		10.6		0.73	
23/05/2018	Oui	5		<30		130		<10		1.54	
06/09/2018	Oui	10		79		190		14.4		1.48	

STEU N°14 : Station d'épuration de MONFORT
Code Sandre de la station : 0532269V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lit bactérien								
Date de mise en service			01/12/1987								
Commune d'implantation			MONFORT (32269)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			300								
Nombre d'abonnés raccordés			172								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			70								
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...			08/07/2008						
		<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau du Picharrot puis L'Orbe							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		35			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
DCO		200			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
MES					<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
29/11/2018	Oui	40		160		33		68.1		10.2	

STEU N°15 : Station d'épuration d'ESTRAMIAC
Code Sandre de la station : 0532129V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres à Sables									
Date de mise en service		01/01/2008									
Commune d'implantation		ESTRAMIAC (32129)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		100									
Nombre d'abonnés raccordés		24									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		15									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 01/01/2008									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé puis ruisseau							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
12/06/2018	Oui	1		<30		<2		<36.16		3.52	

STEU N°16 : Station d'épuration BIVES
Code Sandre de la station : 0532055V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés									
Date de mise en service		01/11/2008									
Commune d'implantation		BIVES (32055)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		80									
Nombre d'abonnés raccordés		22									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		12									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 01/11/2008									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé puis ruisseau 'le Nappard'							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
28/05/2018	Oui	<3		38		6.4		<56.71		8.58	

STEU N°17 : Station d'épuration de AVEZAN
Code Sandre de la station : 0532023V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés									
Date de mise en service		01/07/2006									
Commune d'implantation		AVEZAN (32023)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		125									
Nombre d'abonnés raccordés		28									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		18.8									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 01/07/2006									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé puis L'Arrats							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
MES						<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
09/05/2018	Oui	<3		<30		2.8		38.7		11.5	

1.2. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.2.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2017 en tMS	Exercice 2018 en tMS
Station d'épuration de PESSOULENS (Code Sandre : 0532313V001)	Stockage sur la STEP	Stockage sur la STEP
Station d'épuration de GAUDONVILLE (Code Sandre : 0532139V001)	0.35	0.2
Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs (Code Sandre : 0532370V003)	Stockage sur la STEP	Stockage sur la STEP
Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON (Code Sandre : 0532158V001)	0.4	0.4
Station d'épuration de TOURNECOUPE 2 (Code Sandre : 0532452V002)	Stockage sur la STEP	Stockage sur la STEP
Station d'épuration de SAINT-CLAR (Code Sandre : 0532370V002)	11.1	7.44
Station de BOUVEES (Code Sandre : 0532173V001)	Stockage sur la STEP	Stockage sur la STEP
Station d'épuration de SOLOMIAC (Code Sandre : 0532436V002)	Stockage sur la STEP	Stockage sur la STEP
Station d'épuration d'AVENSAC (Code Sandre : 0532021V001)	Stockage sur la STEP	Stockage sur la STEP
Station d'épuration de MAUROUX (Code Sandre : 0532248V001)	0,4	0,4
Station d'épuration de SAINTE-GEMME (Code Sandre : 0532376V001)	Stockage sur la STEP	0.2
Station d'épuration de MAUVEZIN (Code Sandre : 0532249V001)	16.46	-
Station d'épuration de SARRANT (Code Sandre : 0532416V001)	Stockage sur la STEP	Stockage sur la STEP
Station d'épuration de MONFORT (Code Sandre : 0532269V001)	2.7	Stockage sur la STEP
Station d'épuration d'ESTRAMIAC (Code Sandre : 0532129V001)	0,2	0,2
Station d'épuration BIVES (Code Sandre : 0532055V001)	Stockage sur la STEP	Stockage sur la STEP
Station d'épuration de AVEZAN (Code Sandre : 0532023V001)	Stockage sur la STEP	Stockage sur la STEP
Total des boues produites	31.6	-

1.2.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2017 en tMS	Exercice 2018 en tMS
Station d'épuration de PESSOULENS (Code Sandre : 0532313V001)	0	0
Station d'épuration de GAUDONVILLE (Code Sandre : 0532139V001)	0.35	0.2
Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs (Code Sandre : 0532370V003)	0	0
Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON (Code Sandre : 0532158V001)	0.4	0.4
Station d'épuration de TOURNECOUPE 2 (Code Sandre : 0532452V002)	0	0
Station d'épuration de SAINT-CLAR (Code Sandre : 0532370V002)	11.1	7.44
Station de BOUVEES (Code Sandre : 0532173V001)	0	0
Station d'épuration de SOLOMIAC (Code Sandre : 0532436V002)	0	0
Station d'épuration d'AVENSAC (Code Sandre : 0532021V001)	0	0
Station d'épuration de MAUROUX (Code Sandre : 0532248V001)	0,4	0,4
Station d'épuration de SAINTE-GEMME (Code Sandre : 0532376V001)	0	0.2
Station d'épuration de MAUVEZIN (Code Sandre : 0532249V001)	16.46	-
Station d'épuration de SARRANT (Code Sandre : 0532416V001)	0	0
Station d'épuration de MONFORT (Code Sandre : 0532269V001)	2.7	0
Station d'épuration d'ESTRAMIAC (Code Sandre : 0532129V001)	0,2	0,2
Station d'épuration BIVES (Code Sandre : 0532055V001)	0	0
Station d'épuration de AVEZAN (Code Sandre : 0532023V001)	0	0
Total des boues évacuées	31.6	31,6

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2017 et 01/01/2018 sont les suivants :

	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	900	900

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement ⁽¹⁾	52,76 €	54.34 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Prix au m ³	0,79 €/m ³	0,82 €/m ³
Taxes et redevances			
	Taux de TVA ⁽²⁾	0 %	0%
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,25 €/m ³	0,25 €/m ³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 11/04/2016 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement effective à compter du 11/04/2016.
- Délibération du 10/04/2017 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif effectifs à compter du 01/07/2017.
- Délibération du 12/04/2018 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif effectifs à compter du 01/07/2018.
-

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2018 et au 01/01/2019 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Tarifs	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part de la collectivité		

Part fixe annuelle	52.76 €	54.34
Part proportionnelle	88.8	94,80
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	135.41	147,56
Taxes et redevances		
Taux de TVA ⁽²⁾	0 %	0%
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) pour 120m ³	29,40	30,00

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

La facturation est effectuée avec une fréquence : semestrielle

3. Indicateurs de performance

3.1. *Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif* (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2017, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 2174 abonnés potentiels.

3.2. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux* (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	12
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		70%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	80%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	0%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	60

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 60 pour l'exercice 2018 (60 pour 2017).

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(obligatoire uniquement pour le réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2018	Conformité exercice 2017 0 ou 100	Conformité exercice 2018 0 ou 100
Station d'épuration de PESSOULENS	1.26	100	100
Station d'épuration de GAUDONVILLE	1.8	100	100
Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs	2.1	100	100
Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON	3.87	100	100
Station d'épuration de TOURNECOUPE 2	7.11	100	100
Station d'épuration de SAINT-CLAR	41.1	100	100
Station de BOUVEES	2.07	100	100
Station d'épuration de SOLOMIAC	14.76	100	100
Station d'épuration d'AVENSAC	2.25	100	100
Station d'épuration de MAUROUX	1.8	100	100
Station d'épuration de SAINTE-GEMME	1.8	100	100
Station d'épuration de MAUVEZIN	103.56	100	100
Station d'épuration de SARRANT	5.13	100	100
Station d'épuration de MONFORT	17.01	100	100
Station d'épuration d'ESTRAMIAC	2.43	100	100
Station d'épuration BIVES	2.07	100	100
Station d'épuration de AVEZAN	2.52	100	100

Pour l'exercice 2018, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **100** (100 en 2017).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(obligatoire uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2018	Conformité exercice 2017 0 ou 100	Conformité exercice 2018 0 ou 100
Station d'épuration de PESSOULENS	1.26	100	100
Station d'épuration de GAUDONVILLE	1.8	100	100
Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs	2.1	100	100
Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON	3.87	100	100
Station d'épuration de TOURNECOUPE 2	7.11	100	100
Station d'épuration de SAINT-CLAR	41.1	100	100
Station de BOUVEES	2.07	100	100
Station d'épuration de SOLOMIAC	14.76	100	100
Station d'épuration d'AVENSAC	2.25	100	100
Station d'épuration de MAUROUX	1.8	100	100
Station d'épuration de SAINTE-GEMME	1.8	0	0
Station d'épuration de MAUVEZIN	103.56	100	100
Station d'épuration de SARRANT	5.13	100	100
Station d'épuration de MONFORT	17.01	0	0
Station d'épuration d'ESTRAMIAC	2.43	100	100
Station d'épuration BIVES	2.07	100	100
Station d'épuration de AVEZAN	2.52	100	100

Pour l'exercice 2018, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 92 (92 en 2017).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(obligatoire uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2018	Conformité exercice 2017 0 ou 100	Conformité exercice 2018 0 ou 100
Station d'épuration de PESSOULENS	1.26	100	100
Station d'épuration de GAUDONVILLE	1.8	100	0
Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs	2.1	100	100
Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON	3.87	0	0
Station d'épuration de TOURNECOUPE 2	7.11	100	100
Station d'épuration de SAINT-CLAR	41.1	100	100
Station de BOUVEES	2.07	100	100
Station d'épuration de SOLOMIAC	14.76	100	100
Station d'épuration d'AVENSAC	2.25	100	100
Station d'épuration de MAUROUX	1.8	100	100
Station d'épuration de SAINTE-GEMME	1.8	0	0
Station d'épuration de MAUVEZIN	103.56	100	100
Station d'épuration de SARRANT	5.13	100	100
Station d'épuration de MONFORT	17.01	0	0
Station d'épuration d'ESTRAMIAC	2.43	100	100
Station d'épuration BIVES	2.07	100	100
Station d'épuration de AVEZAN	2.52	100	100

Pour l'exercice 2018, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 88 (90 en 2017).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration de PESSOULENS :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Station d'épuration de GAUDONVILLE :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.2
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,2

Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.4
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,4

Station d'épuration de TOURNECOUPE 2 :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de SAINT-CLAR :

Filières mises en oeuvre		tMS
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	5.04
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	2.40
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		7.44

Station de BOUVEES :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de SOLOMIAC :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration d'AVENSAC :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de MAUROUX :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.4
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,4

Station d'épuration de SAINTE-GEMME :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.2
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,2

Station d'épuration de MAUVEZIN :

Filières mises en oeuvre		tMS
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	4.74
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.68
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		5.42

Station d'épuration de SARRANT :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de MONFORT :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration d'ESTRAMIAC :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.2
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,2

Station d'épuration BIVES :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de AVEZAN :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2018, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2017).

4. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2017	Valeur 2018
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	3 449	3 625
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	32.8	14.3
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	1,48	1,52
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	60	60
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	92%	91%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	88%	90%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0019	0.0102